



SERMON SEIZIESME.*

I. EPITRE' AVX CORINTHIENS
Chap. XI. v. 28.

* Pre-
nché a
Charen-
ton le
Dimanche
2. jour de
Juillet
1662.

30. *Pour cette cause plusieurs sont foibles
& malades entre vous, & plusieurs dorment.*



HERS FRERES ;

Il est certain , comme les sages du monde l'ont remarqué , que les choses generales touchent beaucoup moins les esprits des hommes , que les particulieres ; parce que celles-là ne se conçoivent , que par la pensée , au lieu que celles-cy frappent nos sens mesmes ; & par conséquent une impression plus vive , & plus forte en nous , que les premieres. On entend sans émotion les dispositions & les ordonnances generales des Roys publiques , qui condamnent ceux , qui les violent , a certaines peines. Mais l'exécution des particuliers , qui les ont transgressées ,
donne

Chap.
X I.

donne de la frayeur aux ames les plus re-
vesches, & les moins dociles. C'est pour-
quoy le Saint Apôtre voulant corriger
l'abus profane, que les Corinthiens com-
mettoient en participant à la Cene du
Seigneur, ne s'est pas contenté de leur
denoncer en general, que ceux, qui
prennent ce sacré repas indignement,
prennent leur condamnation; Pour justi-
fier la verité de sa sentence, & luy don-
ner dans l'esprit de ces fideles toute l'ef-
ficace necessaire pour les corriger, il
leur met devant les yeux les exemples
de plusieurs, que Dieu avoit châtiez
pour estre tombés dans cette faute. Et
afin que ces exemples eussent encore
plus de force, il les tire du milieu d'eux-
mesmes; *Pour cette cause (dit-il) plusieurs
sont foibles & malades entre vous, & plu-
sieurs dorment.* Il est vray, qu'étant tous
participans d'une mesme nature, il n'ar-
rive rien aux autres hommes, qui ne nous
regarde, & dont nous ne devions, nous
faire l'application. D'où vient que l'A-
pôtre pour retenir ces mesmes Corin-
thiens dans le devoir, ne seint point
ailleurs de leur représenter les playes, &
les calamitez, dont Dieu châtie autre-
fois

1. Cor. 10.

2. & sui-

vers.

fois l'incrédulité & la rébellion des Israélites dans le desert ; Mais après tout , on ne peut nier , que plus les choses & les personnes nous sont proches , plus aussi nous touchent elles. Nous voyons brûler les maisons éloignées de la nôtre sans trouble , ni apprehension. Mais si le feu prend a celle de nôtre voisin , il n'y a point de paresse , ni d'insensibilité qui ne se réveille , & qui ne fasse tous ses efforts pour éteindre , ou arrêter l'embrasement , & l'empescher de gagner jusqu'a nous. C'est donc avec beaucoup de prudence , que l'Apôtre a icy mis en avant aux Corinthiens l'exemple des jugemens de Dieu , non sur quelques autres fideles , que la distance des temps ou des lieux , eust éloignez d'eux ; mais sur ceux mêmes de leur troupeau qu'ils connoissoient , & qu'ils voyoient tous les jours languir , ou mourir par la faute , qu'ils avoient faite , d'avoir participé indignement a la Sainte Cene. C'est le sujet que nous traiterons aujourd'hui , s'il plaist au Seigneur , & pour le faire avec ordre nous considererons premierement les trois fleaux , dont plusieurs de ces fideles Corinthiens étoient battus , *la so. blesse , la maladie , & la mort ;*
plusieurs

Chap.
XI.

plusieurs (dit l'Apôtre) sont foibles , & malades entre vous , & plusieurs dorment ; & secondement la raison pourquoy , Dieu leur envoyoit ces maux : Il nous l'enseigne quand il dit , que pour cette cause plusieurs étoient foibles & malades entre eux. Pour quelle cause ? Pour l'indignité avec laquelle ils s'approchoient de la table du Seigneur , & pour les abus & les excès , qu'ils y commettoient ; comme il paroît par les versets precedens , d'où celui-cy dépend. Depuis qu'Adam nôtre premier pere eût perdu par sa desobeïssance le bon-heur, où il vivoit dans le Paradis d'Eden , sa vie & la nôtre est devenuë sujette a une infinité de maux , & nommément a la foiblesse & a la mort. Iesus Christ, qui a détruit l'ouvrage du Diable & du peché, ne nous affranchit pas de ces maux-là, pendant que nous sommes sur la terre ; parce que la vie & la felicité , qu'il nous a acquise , est celeste , & spirituelle. Mais il s'en sert pour nous exercer , instruire & éprouver en diverses sortes ; en temperant tellement la mesure , qu'il nous en dispense, que les souffrances bien loin de nous nuire, aident toutes ensemble a nôtre bien ; comme l'Apôtre l'enseigne

seigne ailleurs*. Icy de cette innombrable multitude de maux, qui affligent différemment le genre humain, S. Paul en nomme trois seulement, que le Seigneur employa, comme autant de remèdes salutaires, pour la correction des fideles de Corinthe. Dans cet ordre il met premierement *la foiblesse*; puis *la maladie* ensuite; qui sont l'une & l'autre des marques, & des pronostics de la mort, n'étant pas possible, qu'un corps qui y est sujet, vive a jamais. Ce sont, si je l'ose ainsi dire, les deux fourrieres de la mort, qui luy marquent de bonne heure son logis, preparant & disposant peu a peu nos corps a recevoir cette triste & funeste hostesse, quand elle viendra a nous. Il n'y a pas grand difference entre ces deux mots *foible* ou *infirmes*, & *malade*. La raison de l'un & de l'autre est mesme dans le langage des Grecs; où il est clair, que ces deux paroles ont une origine semblable, & signifient toutes deux ce qui est sans force & sans vigueur. En effet & les Ecrivains de cette langue les prennent presque indifferemment pour dire *malade*; & ce qui nous reste de vieux Grammairiens les expliquent ainsi, sans

Chap.
XI.

Rom. 8.
27.

En d. d. d. d.

apprennent
soc.

Hesych.

Gloss.

Græcolat.

R r

en

Chap.
XI.

*Estius
sur ce
passage.*

*Idem.
14.*

en faire aucune distinction notable. Ce que je n'aurois pas remarqué n'étoit, qu'un des plus estimez interpretes de la communion Romaine, a voulu icy philosopher sur ces deux mots, & en tirer un avantage imaginaire pour l'une de leurs erreurs. Il dit que l'infirmité ou la foiblesse que l'Apôtre met au premier lieu, est plus, que ce qu'il ajoute, & que nous avons traduit *maladie*. Si vous l'en croyez le premier mot signifie une grievé maladie; le second, une légère indisposition, qui n'oblige pas à garder le lit. Mais il n'en allegue ni raison, ni témoignage d'aucun ancien ni moderne; se contentant de nous le debiter; comme si c'étoit une vérité indubitable. Ce n'est qu'une petite passion d'esprit, qui luy a suggeré cette froide imagination, pour ajuster les paroles de S. Jaques avecque l'extreme onction des Latins. Car cet Apôtre dans le passage, dont ceux de Rome abusent pour établir ce prétendu Sacrement, y a-t-il *quelcun d'entre vous malade*, employe le mesme mot, que S. Paul a icy mis le premier & que nous avons traduit foible. C'est pourquoy ce sçavant Homme veut, que le mot signifie estre

estre grievement malade ; par ce que cela s'accorderoit bien avecque la nature de leur onction , qu'ils ne donnent, comme vous savez , qu'aux personnes moribondes. Mais ce bon Docteur s'est lourdement abusé ; étant certain comme nous l'avons dit, que le mot Grec dont usent ces deux Apôtres , se prend indifferemment & généralement pour toute sorte de maladie ; petite ou grande sans distinction ; de sorte que si S. Jacques parle des malades , a qui il faut donner l'onction de nos adversaires , comme ils le tiennent ; ils font tres-mal de ne la pas administrer a tous malades généralement ; aussi bien au commencement & au milieu , qu'a la fin de la maladie ; & selon leur supposition ils ne peuvent defendre ni leur doctrine de casser, ni leur pratique de violer hautement une loy Apostolique. Il n'y a point d'autre moyen de les sauver du crime de cet attentat, si ce n'est , qu'ils reconnoissent , que l'onction, dont parle S. Jacques, n'est qu'une ceremonie , dont ceux , qui avoyent en ces premiers temps, le don des guerisons se servoient souvent, huy lant les malades, a qui ils vouloyent rendre la santé

R r 2 miraeu-

Chap.
XI.

*Cajet. sur
l'ep. de S.
Iaq. 5. 14.*

miraculeusement , comme S. Marc le rapporte expressément des Apôtres dans son Evangile ; & comme le Cardinal Caietan la confessè ingenuement dans son commentaire sur l'épître de S. Iaq. où il montre par plusieurs différences, qu'il en touche , que l'extresme onction de ses gens n'a rien de commun avecque cette ceremonie de l'onction Apostolique. J'ajouteray encore, que s'il falloit critiquer sur les deux paroles de S. Paul en ce lieu, & en distinguer subtilement le sens , il y auroit beaucoup plus d'apparence de dire , que la première signifie une simple indisposition , & la seconde une grieve maladie , que de les prendre au contraire , comme a fait icy cet interprete de la communion Romaine. L'ordre , & la suite des pensées de l'Apôtre nous y conduit evidemment. Car son discours va en montant des moindres maux aux plus grands ; de la foiblesse a la maladie , & de la maladie a la mort, le plus grand, & le dernier de tous les maux ; Si bien que selon ce progrès ordinaire en semblables gradations, comme la *mort*, que l'Apôtre met la dernière, est pire, que la *maladie* , qu'il avoit rangée

rangée au second lieu ; la maladie doit estre semblablement quelque chose de pire, que la *foiblesse*, par où il avoit commencé. En effet un autre interprete, qui n'a gueres moins d'affection pour Rome, que celui dont nous avons parlé, mais qui est incomparablement plus savant que luy dans les langues, se range expressément, a cette exposition, disant, que ceux par où S. Paul commence, avoient seulement une certaine langueur; au lieu que les autres, dont il parle en suite, étoient malades tout a fait. Mais pour dire le vray, je crois que Saint Paul a employé ces deux mots simplement & de bonne foy, sans songer a toutes ces subtilitez ; voulant seulement signifier, que dans l'Eglise de Corinthe il y avoit alors plusieurs personnes affligées de diverses maladies, les unes plus violentes & plus perilleuses, & les autres moins. C'est tout ce qu'il en dit, sans nous specifier quelles maladies c'étoient; si elles étoient contagieuses, comme quelques uns des interpretes le soupçonnent, ou si elles ne l'étoient pas. Mais aux maladies de plusieurs, l'Apôtre ajoute la mort d'un assez bon nombre d'autres ; & plusieurs

Grot. sur
ce lieu.

Chap. *dorment*, dit-il. C'est le stile de l'Ecriture
 XI. re Sainte, tant du vieux que du nouveau
 Testament, de dire *dormir* ou *s'endormir*,

1. Roys 2. au lieu de *mourir*. *David s'endormit avec*
 20. & 11. *ses Peres*; c'est a dire, qu'il mourut, &
 43. & 14. ainsi des autres Roys de Juda & d'Israël,
 20. 31. & de Salomon, de Ieroboam, d'Abiam, d'A-
 35. 8. & chab, de Iosaphat, de Ioram, & des sui-
 16. 6. 28. vans; l'histoire Sainte pour exprimer
 & 21. 40. leur mort, dit toujours constamment,
 51. 2. Roys qu'ils *s'endormirent*; & n'en parle presque
 8. 24. & jamais autrement. Nôtre Seigneur tout
 10. 35. & de mesme pour signifier, que Lazare
 13. 3. 13. étoit trepassé; *Lazare* (dit-il) *nôtre ami*
 & c. *dort*; & S. Luc decrivant le martyre de

AF. 7. *S. Etienne*, après avoir rapporté la prie-
 60. re, par laquelle il finit son combat, ajoute,
 Et quand il eust dit cela il *s'endormit*. Saint
 Paul dans cette mesme épître parlant
 d'une femme Chrétienne, & de la liber-
 1. Cor. 7. té qu'elle a de se remarier, si elle demeu-
 39. re veuve; *si son mari dort*, dit-il; c'est a
 * Rom 7. dire s'il meurt, comme il s'exprime ail-
 2. leurs, * traittant d'un mesme sujet. D'où
 1. Thess. vient que dans un autre lieu encoré il
 4. 13-15. dit, *les dormans*, ou ceux qui *dorment*, pour
 signifier les *morts*; *Je ne veux point* (dit-il)
 que vous soyez ignorans touchant ceux, qui
dorment

dorment ; & là mesme un peu après, il dit, ^{Chap.} que les derniers vivans ne previendront ^{XI.} point ceux, qui dorment ; c'est à dire les morts, au jour de la resurrection. Cette faſſon de parler eſt paſſée de l'Ecriturè dans l'Egliſe, où elle eſt fort familiere, les Anciens n'exprimant preſque jamais autrement la mort des perſonnes fideles. C'eſt pourquoy ils prennent auſſi le mot d'*endormiſſement**, pour leur mort ; diſant le jour auquel un fidele *s'endormit*, pour dire auquel il mourut. Et c'eſt pour la meſme raiſon, qu'ils donnèrent le nom de *cimetiere*, qui ſignifie proprement en Grec un *dortoir*, ou le lieu, où l'on dort, aux lieux, où l'on enterroit les corps des fideles après leur mort ; & ce mot comme vous ſavez, eſt encore aujourd'huy commun en ce ſens tant en nôtre langue, qu'en celle de tous les autres Chrétiens. Et parce que quand l'homme dort, il ſe reſoſe ſans faire aucune de ſes actions ordinaires ; de là eſt encore venuë la coûtume de ceux de la derniere antiquité, de dire ceux qui *reſoſent**, pour ſignifier les morts, ou les ^{* par-}trépaſſez. C'eſt donc ainſi qu'il faut pren- ^{ſantes.}dre ce que l'Apôſte diſoit en nôtre texte, que *plusieurs des Corinthiens dormoient*, c'eſt

Chap.
XI.

a dire qu'il mouroit tous les jours quantité de gens parmi eux, & de leur Eglise. Cette façon de parler, que l'Ecriture employe si souvent, est grandement considerable, mes Freres; non seulement pour la beauté & son elegance, étant certain qu'il n'est point d'image plus naïve de la mort, que le sommeil, qui abbat nos corps, & lie nos sens & nos nerfs, nous en ôtant l'usage & le mouvement; si bien que l'on pourroit dire avecque raison, que le sommeil est une courte mort, & la mort un long sommeil; comme les sages mesmes des Payens l'ont remarqué; mais aussi pour le secret & mystique enseignement, qu'elle contient & de l'immortalité de nos ames, & de la resurrection de nos corps. Car il ne faut pas s'imaginer que l'Esprit de Dieu, dont tout le langage est plein d'une profonde sagesse, en ait ainsi usé dans ses Ecritures par une rencontre fortuite, & sans quelque bonne & veritable raison; ou qu'il l'ait fait simplement pour épargner les oreilles des hommes, qui sont la plupart si foibles & si delicates, que les noms mesmes des choses facheuses les choquent & les importunent en la maniere, que les
anciens

anciens Ecrivains Latins nous apprennent, que ceux de leur langue, pour signifier qu'un hōme étoit mort, disoient simplement, *qu'il avoit vescu* ; se gardant soigneusement de prononcer le nom de la *mort* ; tant ils avoient d'horreur pour la chose, qu'il signifie. Ce scrupule étoit bien digne de leur ignorance, & des tenebres, où ils vivoient. Mais il ne faut pas penser, que l'esprit de Dieu, qui est la sagesse mesme, ait eu égard a une foiblesse aussi puerile, & aussi badine, que celle-là. Sans doute il a voulu parler ainsi, échangeant le mot de *mourir* en celui de *dormir*, pour nous instruire de la vraie nature de la *mort*. Et qu'il l'ait fait pour ce dessein, il paroît évidemment de ce qu'il ne parle jamais ainsi que des hommes seulement ; ne se trouvant aucun lieu, où pour signifier la mort des animaux, il soit dit, qu'ils *s'endorment* ; ou qu'ils *dorment*, pour exprimer l'état où ils sont après leur mort ; au lieu qu'il parle toujours ainsi de la mort des hommes, & de l'état, où elle les réduit. Disons donc que cette maniere de parler familiere, & presque perpetuelle aux Ecritures divines, nous enseigne premierement, que puis que le dormir n'éteint,

pas la vie de l'homme , mais fait seulement cesser les actions de ses sens, & des autres parties exterieures de sa nature, liant & assoupissant les facultez ; d'où elles dépendent ; la mort ne détruit pas non plus le fond de nôtre vie, c'est à dire nôtre ame, mais abolit seulement ceux de ses mouvemens & de ses actes , qu'elle exerceoit par le ministère du corps , d'avec lequel elle la separe, cõtre la resverie non moins impie, que brutale, des bourreaux des ames humaines qui se veulent faire accroire que la mort détruit l'homme tout entier, son ame aussi bien que son corps, sans qu'il en resterien de vivant, nõ plus que des bestes. A leur compte , le S. Esprit nous auroit flattez d'une fausse & trõpeuse esperance, quãd il appelle nôtre mort, *un dormir* ; puis que le *dormir*, cõme chacun fait ; n'est rien moins , que la ruine, ou la destruction de nôtre estre. Nõtre Seigneur dans l'Evangile refute en un mot l'impietè de leur folie ; lors qu'armant ses fideles contre les persecuteurs de sa veritè ; *Ne craignez point* (dit-il) *ceux qui tuent les corps & ne peuvent tuer l'ame ; mais craignez celui , qui peut détruire l'ame, & le corps en la geeenne.* Il pose clairement que

que cette partie de nôtre nature, que l'on ^{Chap. XI.} appelle l'ame, est un estre sur lequel les glaives, les rouës, & les feux, & tous les autres instrumens de la cruauté des tyrans, n'ont point de prise; & qu'après que ce pauvre corps, déchiré, ou étouffé par les mains de leurs bourreaux, viét a tomber & a perdre la vie, cette ame, qui cachée au dedans de luy, l'animoit, le mouvoit & le vivifioit, survit a sa ruine, & se tire de ses masures, côme un homme, qui voyant son logis tóber s'échappe en s'en retirant hastivement. Quesi l'ame meurt avecque le corps, côme le veulét ces impies; ce que le Seigneur dit, sera clairement & necessaiemét faux, que les tyrás, qui tuent le corps des fideles, ne peuvent ~~pas~~ tant tuer leurs ames. Cóment ne la peuvent-ils tuer, s'ils l'éteignent & la détruisent en effet, en tuant le corps, où elle vivoit? & s'il n'est pas mesme possible de tuer le corps sans faire aussi mourir l'ame? comme le resvent ces miserables? S'ils en sont creus, il faudroit dire, que non seulement les tyrans peuvent tuer l'ame, & qu'ils la tuent en effet, aussi bien que le corps; mais mesme qu'ils la tuent mieux & plútoist & plus veritabement, que le corps.

corps; puisque selon l'erreur de ces gens, ils ne font mourir le corps qu'en éteignant l'ame; & puis que pour le corps, ils ne le détruisent pas tellement, qu'il n'en reste quelque chose en la nature, la chair, ou les os, ou tout au moins la cendre; au lieu que selon le songe profane de ces impies, le fer & le feu des persecuteurs, détruit entierement & totalement l'ame du fidele, sans qu'il en demeure rien pour tout en estre. Quelques Chrétiens, qui se sont pris & enlacent dans les pieges de cette épouvantable erreur, & qui reconnoissant la divinité du Seigneur & la verité de ses Ecritures, ne laissent pas de dogmatizer, que l'ame meurt avecque le corps; ceux-là disje répondent en vain, qu'encore que l'ame d'un Martyr meure avec son corps, néantmoins elle fera un jour ressuscitée, & rétablie en vie: Mais si le Seigneur en disant que les persecuteurs *ne peuvent tuer l'ame*, entend seulement, qu'ils ne sauroient l'empescher de ressusciter un jour, & de reprendre alors sa vie, qu'ils luy ôtent maintenant; qui ne voit qu'en ce sens-la il faudroit-dire, qu'ils ne peuvent non plus tuer le corps des fideles,

que

que leur ame ; étant clair , que ce corps, Chap.
XL
qui tombe maintenant en terre dans une grande infirmité , fera un jour ressuscité en gloire, sans que toute la rage des tyrans puisse l'empescher ? C'est mesme proprement *au corps* , *a la chair* , *a cette chair* , que l'Ecriture promet la *resurrection*, & non a l'ame; d'où vient que toute l'Eglise ancienne & moderne croit *bien la resurrection de la chair*, mais on n'a point encore veu de Symbole Chrétien , qui face profession de croire la *resurrection* de l'ame ; Ce n'est donc pas d'elle que parle le Seigneur. Et s'il l'avoit ainsi entendu , il n'auroit peu dire , en ce sens, comme nous venons de le montrer, que les persecuteurs peuvent bien tuer le corps ; Et néanmoins chacun voit qu'il le dit expressément dans la parole , que nous en avons rapportée; *Ils tuent le corps*, dit-il; *mais ils ne peuvent tuer l'ame*. Ils ne peuvent donc ôter a l'ame la vie qu'ils peuvent ôter au corps. La vie, qu'ils peuvent ôter au corps , n'est pas celle, que le corps recevra un jour en la resurrection: Chacun confesse , que toutes les forces de l'Enfer & du monde ne sauroient ôter cette vie-là a nos corps. Certainement

Chap.
XI.

ment la vie, que les tyrans, ne peuvent ôter a nos âmes, n'est donc pas non plus celle, qu'elles auront au dernier jour; la vie, que ces persecuteurs ôtent a nos corps, est celle, dont ils jouissent presentement. Celle, que les mesmes ne peuvent ôter a nos âmes est donc aussi pareillement la vie, qu'elles ont desja, lors que les hommes mettent leur corps a mort; si bien qu'il faut necessairement ayouër qu'elles vivent encore après cela, puis que le Seigneur proteste, que nul ne peut leur ôter cette vie, qu'elles ont desja. Mais c'est trop insister a la preuve d'une verité si claire, que tout ce qu'il y eut jamais de poli & de raisonnable soit entre les peuples, soit entre les sages du monde en est demeuré d'accord; confessant que l'ame de l'homme subsiste & vit encore après la mort, & après les funeraillies de son corps; étant d'une nature spirituelle, & incorruptible. Ecoutez comme l'un des plus sages, & des plus vertueux hommes de l'antiquité Payenne, fait parler un Roy barbare a ses enfans sur le point de sa mort: Ne croyez pas je vous prie (leur dit-il) mes chers enfans, qu'au sortir de cette vie humaine,

*Xenoph.
Cyrop.l.
8.p.106.
l.30.*

né, je doive n'estre plus du tout. Car si ^{Chap.} ^{XI} vous en jugez ainsi par la veuë, vous imaginant que je ne seray plus, sous ombre que vous ne me verrez plus; n'est-il pas vray, qu'encore maintenant, bien que vous ne vissiez point mon ame, vous ne laissiez pas pour cela de croire, que j'en ay une, qui est & qui subsiste veritablement, le reconnoissant assurement par les actions qu'elle faisoit? Puis il leur proteste, que pour luy il a touëjours été persuadé, que l'ame bien loin de mourir avecque le corps, reçoit plus de lumiere & de connoissance, quand elle en est separée, qu'elle n'en avoit durant tout le temps, qu'elle a vescu dans le corps; & en apporte diverses raisons fort belles, & fort apparentes, s'efforçant dans ces derniers momens de sa vie d'en donner a ses enfans la mesme créance, qu'il en avoit eue. Comment est-il possible qu'il se treuve des gens si desesperement ou aueugles, ou malicieux, que d'ignorer dans la lumiere de l'école divine de Iesus Christ une verité, que ce pauvre Payen avoit bien peu apprendre en celle de la nature? Mais cette admirable parole de l'Ecriture, qui appelle nôtre mort *un dormir,*

Chap.
XI.

dormir, ne nous assure pas seulement de la constance & perpetuité de l'estre de nôtre ame après sa separation d'avecque le corps, elle nous console aussi contre l'horreur, que nous avons de la mort de nôtre corps; nous donnant une douce & sainte esperance, qu'il se relevera quelque jour de l'état, où la mort le met. Car le dormir n'est pas une abolition de nôtre nature; ce n'est qu'une interruption de ses fonctions, & de ses actions ordinaires, pour un peu de réps seulement, qui étant passé, elle reprend l'exercice de sa vie, comme auparavant. Si c'est donc là vne bonne & fidele peinture, de nôtre mort, comme l'Ecriture le presuppose, quand elle la nomme un *dormir*; il faut dire de necessité, que nos corps ne seront pas toujours dans l'état, où ils tombent en mourant; qu'ils s'en releveront un jour, comme d'un long & profond assoupissement & reprendront encore l'usage de ces sens, & de ces membres, dont ils demeurent comme perclus jusques-là, & qu'ils verront encore une fois cette douce lumiere, qui nous éclaire maintenant. Ainsi vous voyez, que le langage mesme de l'Ecriture,

ture, sous le vieux Testament, contenoit desja les semences de l'Evangile de Iesus Christ, & qu'il promettoit dès lors soudement, & mystiquement aux fideles, la resurrection de nos corps, que le Fils de Dieu nous a pleinement declarée, tant par sa parole, que par l'exemple de sa propre resurrection. Gardez vous seulement icy de l'erreur de certains esprits, également ambitieux & melancoliques, qui s'aheurtant au mot de *dormir* prétendent, que nos ames depuis leur sortie du corps jusques au dernier jour demeureront engourdies & assoupies sans rien voir, ni penser, ni entendre; comme si elles étoient de cette espee d'animaux, qui au rapport des Naturalistes, dorment six mois entiers, durant les plus rudes saisons de l'année, & se réveillent seulement vers la fin du printemps. Mais la resverie de ces gens est tout a fait insupportable. Car s'ils avouënt que l'ame est d'une substance spirituelle, pure de ces humeurs grossieres, dont les vapeurs causent le sommeil des animaux; comment se peuvent-ils figurer, qu'un estre, simple, & net, & qui n'a rien de commun avec la lie de la matiere, soit capable de

S i dormir

Chap.
X I.

dormir ? Certainement nous dire, que l'ame séparée du corps, est vivante, & dire qu'elle ne pense, ni n'entend, ni ne veut, ni ne fait aucune autre action spirituelle; c'est nous peindre une vie, qui n'est pas une vie, mais une mort; c'est nous forger une âme, qui soit & ne soit pas une âme; qui vive & ne vive pas tout ensemble; puis que la vie d'une nature spirituelle ne consiste qu'à entendre & à vouloir. C'est la réduire en l'état d'une mort, beaucoup pire, & beaucoup plus moree, si je l'ose dire, que n'est pas celle du corps, pendant que le sommeil luy tient les yeux sillez & les sens liez. Car alors il ne laisse pas de luy rester encore quelques traces & quelques foibles & sombres marques de vie; son cœur & ses artères battent, & ses poulmons soufflent, & la fantaisie se joue; s'amusant à fouiller ses registres, & ceux de la mémoire, & à en tirer diverses images, dont liées & ajustées ensemble selon son caprice, elle forme les songes; *les affaires du* **dormir**^{*}, comme un ancien † les hommes plaissamment; Mais ces rêveries noient les âmes dans un si épais, & si profond & si tenebreux assoupissement, qu'il n'y

* Somni
nigetti.

† Tertull.
de Anim.
c. 50. init.

p. 349. B.

peut

peut rester aucune étincelle de vie ni d'action; c'est à dire qu'au lieu de ce faux dormir, dont ils parlent, ils les plongent dans une véritable mort; Et je ne doute pas qu'au fond, ce ne soit là leur sentiment, qu'ils cachent sous des paroles feintes, de peur qu'il ne les rendît odieux; s'ils le découvroient, en disant nettement, que les âmes meurent avec que le corps. Et quant à ce que l'Ecriture appelle la mort un *dormir*, cela induit bien, que la partie, qui meurt, c'est à dire le corps, demeure sans action, pendant qu'il est dans cet état-là; mais non, que l'âme soit dans la même insensibilité; ce qui ne seroit autre chose, que la tuer, au lieu de l'endormir. Mais l'Ecriture nous représente si clairement l'état des âmes des fideles après leur separation d'avec que leurs corps, qu'il faut, que ceux qui les font endormies, ou ne l'ayent pas leuë, ou qu'en la lisant, ils fussent eux-mêmes dans l'assoupissement, & dans l'insensibilité; qu'ils attribuent ridiculement à ces bien-heureux Esprits. Le Seigneur nous met l'âme du fidele Lazare dans le sein d'Abraham, où elle jouit d'une consolation divine. S. Jean

Luc 16.
22.25.

Chap.
XLApoc. 6.
9. 10. &
4. 6. &
14. 4.2. Cor. 5. 7.
8.Phil. 1.
23.

nous dit dans l'Apocalypse, qu'il a veu les ames des uns haïster le jour du jugement par les prieres, qu'elles presentoyent a Dieu a haute voix; les autres chanter & glorifier le Seigneur; & les autres le suivre par tout où il va. Sont-ce-là des actions d'ames endormies? Iesus Christ promet au larron repentant, qu'il seroit ce jour-là mesme en paradis avecque luy; & son Apôtre nous assure, que Dieu y retire tous les vrayes fideles au sortir de cette vie; *Nous savons* (dit-il) *que si nôtre habitation terrestre de ce loge est détruite, nous avons un edifice de par Dieu, une maison eternelle, non faite de main dans les Cieux; & il nous enseigne un peu après, qu'étant absens, ou étrangers de ce corps, nous sommes avecque le Seigneur.* C'est pourquoy il souhaite ailleurs de *déloger & d'estre avec Christ.* Puis que Christ est dans le Ciel, & que les ames des fideles delogeant de ce corps, sont avecque luy; il faut necessairement confesser qu'elles sont donc dans le ciel. Le ciel est le pays des vivans, le domicile de la lumiere, de la joye, & de l'immortalité. Certainement c'est donc une reverie profane de s'imaginer, que les esprits

prits des fideles y dorment sans connoissance & sans sentiment. C'est faire du palais de la gloire de Dieu un cimetiere, ou un dortoir ; & changer la *beatitudo* & le repos, que l'esprit promet a ceux, qui meurent au Seigneur, en une morne & stupide insensibilité ; côme s'ils n'étoient élevez là haut auprès du Prince de vie, que pour y rouler jusques au dernier jour. A Dieu ne plaise, qu'il nous entre jamais dans l'esprit une pensée si basse & si honteuse ; & si indigne de la Majesté du Seigneur & de la divine verité de ses saintes promesses. Mais nous avons deormais assez éclairci le sens de toutes les paroles de l'Apôtre ; qui en revient-là qu'au temps, qu'il écrivoit cette épître aux Corinthiens, Dieu les châtioit extraordinairement ; en visitant un grand nombre de langueurs, & de maladies, & en frappant même plusieurs a mort. Il n'est pas possible veu nôtre infirmité naturelle, que là où il y a une multitude d'hommes, l'on n'y voye aussi quelquefois des malades & des mourans. Mais ce que l'Apôtre remarque que le nombre des malades & des mourans, étoit grand dans l'Eglise de Corinthe, c'est a

Chap.
XI.

Apoc.
14.33.

Chap. • dire qu'il alloit bien loin, au delà de ce
 XI qui arrive communément dans le cours
 de la nature ; cela dis-je montre, qu'il y
 avoit de l'extraordinaire, & que la main
 du Seigneur s'y mesloit. Certainement
 Dieu est bon ; & il ne prend pas plaisir
 nous voir souffrir du mal. Dès-là ils pou-
 voient donc tenir pour certain, que leurs
 pechez avoient attiré ce fleau sur eux,
 forçant la benignité de leur Père cele-
 ste à les châtier. Ils devoient en suite
 examiner soigneusement toutes les par-
 ties de leur vie ; leurs meurs, leurs actions,
 leur conduite, tant avecque Dieu, qu'a-
 vecque leur prochain, pour reconnoître,
 quelle étoit cette commune offense, qui
 avoit obligé le Seigneur à déployer sa
 verge sur tant de gens de leur troupeau,
 pour se mettre en devoir d'adoucir sa
 colère, & de détourner ses coups de des-
 sus eux, par une vive & sincère peniten-
 ce. Mais l'Apôtre voyant, qu'ils n'y son-
 geoient pas, continuant toujours à pe-
 cher sans aucun amendement, leur dé-
 couvrit ce secret ; leur déclarant nette-
 ment, que cette profanation de la Sain-
 te Cène du Seigneur, qui se celebrait
 très-indignement dans leur Eglise, cômme
 il l'a

Il la remontre au long dans les versets ^{comp.} precedens, étoit la vraie cause de ce ^{x l.} châtement, qui ravageoit leur troupeau en abbatant un grand nombre, les uns en des lits d'infirmité, les autres mesmes dans le tombeau. Cela est clair. Car quand après avoir décrit cette faute, & leur en avoir représenté & exaggeré l'horreur fort au long, il vient maintenant ajouter, *Pour cette cause plusieurs sont faibles, & malades entre vous, & plusieurs dorment*; nous ne pouvons douter, qu'il ne veuille dire, que ces maladies & ces morts, qu'ils voyoient au milieu d'eux, étoient des coups de la main de ce souverain Seigneur, pour les chatier de l'irreverence dont ils étoient coupables en traitant si indignement son Sacrement. C'est ce que nous avons maintenant à considérer brièvement selon l'ordre, que nous avons pris dès le commencement. L'Apôtre avertit les Corinthiens, que c'est à cause du péché, qu'ils commettoient en faisant la Cene indignement, que Dieu leur envoyoit la maladie & la mortalité, qui affligeoit leur troupeau; & il ne le dit pas comme une chose apparente, & dont il se donast seulement, en ayant pris

Chap.
XI.

cette opinion par quelques conjectures simplement ; mais il le pose fort affirmativement, comme une chose certaine, & de la vérité de laquelle il étoit assuré. De là nous avons à apprendre ce que l'écriture nous enseigne constamment par tout, que la providence du Seigneur intervient en tous les evenemens, qui arrivent au monde, les adressant à ses fins, & les gouvernant par sa sagesse & par sa puissance infinie. Les maladies ont leurs causes en la nature, l'intéperie ou de nos corps, ou des elemens, où nous vivons. Chacun le voit, & les medecins, dont le métier consiste en cette étude, le reconnoissant mieux & plus certainement, que les autres ; découvrant à l'œil, qu'il ne se fait aucun changement dans nos corps, jusques aux plus petits desordres, que nous y sentons, qui n'ait sa cause particulière, & certaine. Mais cela n'empêche pas, que Dieu, qui est la souveraine cause, ne conduise le tout comme il luy plaist ; hâtant, retardant, détournant, & ployant les choses par les efforts mesmes de la nature, qu'il tient tous en sa main, les faisant ou agir, ou cesser, comme il est à propos pour les desseins de sa sagesse. C'est ainsi

ainsi qu'il employe la maladie & la mort, les faisant servir à l'exécution de ses jugemens contre les hommes, pour en punir les uns, pour en corriger, ou pour en éprouver les autres. Mais outre cette doctrine generale nous apprenons d'icy, que Dieu châtie quelquefois ainsi les fideles pour certains pechez particuliers; comme ces Corinthiens pour l'indignité de la maniere, dont ils faisoient la Cene. Il semble que cet abus ne fust pas un de ces pechez crians, qui appellent la vengeance du Ciel sur la terre, & qu'il y avoit parmi ces Corinthiens plusieurs autres vices & debordemens, beaucoup plus dignes de la censure celeste; comme ceux de la paillardise, de l'adulter & des autres impuretez, dont S. Paul les a expressément repris. Et néanmoins il n'impute leurs maladies & leurs morts, qu'à cet abus; il ne dit point, que ces autres pechez y eussent part. L'approuve *Estim* fort la pensée de ceux, qui considerent icy, qu'à ces commencemens du Christianisme il importoit extremement, que la discipline du Seigneur fust établie & confirmée par quelques exemples illustres; qui convainquissent les plus incred-

dulcs

dules a en reconnoître la Divinité. D'où
s'ensuit qu'il a été nécessaire, que le mé-
pris des institutions Evangeliques, fust
rangé severement; comme vous voyez
que la fraude d'Ananias, & de Sapphira
fut publiquement punie par une mort
soudaine & terrible. Les adulteres & les
débordemens de la luxure, & autres
semblables vices étant condannez par
les loyx de Dieu, & de la nature, & de
la plus part des peuples, & des états du
genre humain, & ayant été souvent pu-
nis exemplairement tant en Israël, qu'
parmi les Nations, il n'étoit pas si néces-
saire, que Dieu donnast de nouveaux
enseignemens de sa colere contre cette
sorte de pecheurs. Ceux qu'il en avoit
desja déployez dans le monde & dans
l'Eglise pouvoient suffire pour leur faire
craindre la perdition éternelle, a laquel-
le il condannera un jour tous les esclaves
impenitens de ces vices. Mais il n'en
étoit pas de mesme du mépris de la sain-
te table. Car l'institution en étant en-
core alors nouvelle, faite peu d'an-
nées auparavant par le Seigneur, & ap-
partenant a l'ordre non des choses mo-
rales, mais des ceremonies sacrées seu-
lement;

lement ; si le mépris, que l'on en faisoit ^{Chap. 9}
à ces commencemens, fust demeuré sans ^{XI.}
châtiment, les personnes peu religieuses
l'eussent prise pour une chose purement
humaine, & eussent peu aisement entrer
en doute de la vérité & divinité de son
auteur. Pour empêcher ces pernicieu-
ses suites, vous voyez combien il a été
important d'en user comme fit le Sei-
gneur, en châtiant nommément & exem-
plairement ce peché particulier au mi-
lieu des Corinthiens, pour retenir son
peuple dans le devoir, & affermir de plus
en plus dans leurs cœurs par ces ensei-
gnemens la foy & le respect de son
Evangile & de ses institutions. A cela
j'ajoute encore, que l'Apôtre dit bien,
que le mépris de la table sacrée attira
ces châtimens sur les Corinthiens ; mais
qu'il ne dit pas que leurs autres pechez
n'y eussent point de part. L'on en peut
bien conclurre certainement, qu'ils
étoient battus des verges de Dieu pour
avoir commis cette faute particulière-
ment ; mais non, que ce ne fust pas aussi
pour les autres crimes, dont ils étoient
coupables. Si vous me demandez pour-
quoy l'Apôtre les avertit nommément,
que

Chap.
XI.

que c'est pour cette faute, sans leur parler des autres ; je répons, qu'il en a ainsi usé, parce que leurs autres pechez violant directement la Loy de Dieu, ils ne pouvoient douter, qu'il ne les appellast a s'en repentir & a s'amander a cet égard, quand il les visitoit de ses chatimens ; au lieu que pour l'abus du Sacrement, ils pouvoient se flatter, & s'imaginer ou que ce n'étoit pas une offense, ou que c'en étoit une si legere, qu'elle ne meritast pas le soin du châtiment, & de la correction divine. C'est pourquoy l'Apôtre afin de les détromper, après leur avoir montrè cy-devant l'horreur de cette offense, les avertit expressément, que c'est pour les en corriger, que Dieu les châtie. Mais avant, que de finir il faut éclaircir une difficulté, que font icy les Theologiens de Rome, contre la verité de notre doctrine. Ils remarquent ce que l'Apôtre dit, que plusieurs des Corinthiëns mouroient pour avoir communie indignement. De ce qu'il ajoûte dans les versets suivans, que *nous sommes instruits par le Seigneur, afin de n'estre pas condamnés avecque le monde*, ils inferent, que ces personnes qui mouroient ainsi, étoient morts

*Bell. de la
Penit. l.
4. c. 2. §.
Quintus*

morts en la grace de Dieu, après s'être ^{Chap.} reconciliez avecque ^{XI.} luy par une vraye repentance de leur faute ; puis que sans cela ils auroient été condannez avecque le monde. D'où enfin ils concluent contre nous, que la mort, étoit vraiment & proprement une peine de leur peché, & non simplement une correction, ou une épreuve ; qu'ils la souffrirent pour expier leur faute, & non pour s'en corriger ; pour ^{La même} satisfaire a la justice divine, & non pour ^{S. Ad hęc multa.} s'amender a l'avenir. A cela je répons, que j'admets volontiers ce qu'ils posent, que ces dormans, dont parle l'Apôtre, étoient vrayz fideles, morts en la grace du Seigneur avec une repentance sincère ; & que ce qui est ajouté du dessein de Dieu en nous châtiant, le montre si clairement, qu'il ne nous laisse a mon avis, aucun lieu d'en douter. Mais je m'étonne comment ces parolès mesmes, qu'ajoute l'Apôtre, ne leur ont pas fait voir la fausseté de leur créance, & la verité de la nôtre. Car il est clair que ces instructions, que Dieu nous donne par ses chatimens pour nous garentir de la condannation du monde, ne sont pas des peines du peché, mais des remedes & des medecines pour

Chap.
XI.

pour les pecheurs. Celuy qui punit ~~re-~~
garde non a l'amandement du coupable,
mais a la satisfaction de la justice; son des-
sein & sa pensée est non que celuy, qu'il
punit, se repente & soit sauvé; mais que
la loy soit obeïe, & le droit gardé, en ren-
dant au coupable la peine deuë a son cri-
me; comme il paroist par les peines, dont
Dieu punit les dannez dans les enfers; &
par celles, que les tribunaux du monde
ont ordonnées contre les malfaiteurs; la
fin de ces executions étant comme cha-
cun void; non d'amander; ou de sauver
les coupables, mais de faire justice; d'où
vient qu'on ne laisse pas de les punir, en-
core qu'ils se repentent de leurs pechez.
Les châtimens dont parle S. Paul ne sont
donc pas des peines de cette sorte. Car
Dieu nous en frappe pour *nous instruire*,
comme il le dit expressement, & pour
nous amander en nous formant a la
vraye penitence, & enfin pour nous sau-
ver & nous garantir de la condamnation
preparée au monde. Puis donc que les
adversaires mettent eux-mêmes dans cet
ordre la mort de ces Fideles de Corin-
the, il faut de necessité qu'ils reconnois-
sent, que ceste mort étoit pas a propre-
ment

ment parler une peine, ou un supplice de ^{Chap.} leur péché; mais une instruction & cor- ^{XI.}rection paternelle pour leur apprendre à haïr le péché. Ce que l'on pourroit alléguer au contraire, que Dieu ne fait pas mourir un homme, afin qu'il s'amande; cela dis-je; seroit bon, s'il faisoit mourir tout d'un coup les fideles, qu'il châtie, sans leur donner un moment de temps pour penser a la mort, a laquelle il les conduit. Se sentant mourir, quelque fois mesme plusieurs mois avant que de sortir du monde, cette veüe de la mort, qui les presse, les effraye, & les fait descendre en leur conscience, pour y sonder & examiner leurs péchez, les pleurer, & s'en repentir, & ainsi se preparer a passer en l'autre vie meilleure, où Dieu les appelle. La mort n'instruit ni n'amande pas les hommes, après qu'il l'ont soufferte; mais elle les convertit & les amande plus puissamment, qu'aucune autre correction, quand ils se voyent sur le point de la souffrir. Ainsi rien n'empesche, que nous ne disions; que la mort ser voit, & a ces fideles, qui la souffroient, pour leur salut, & a leurs freres, qui la voyoient, pour l'exemple, qu'elle leur donnoit, de ne pas prétre indigne-

Chap.
X I.

indignement le Sacrement de la Cene. Mais nous traiterons, s'il plaist au Seigneur, ce sujet-là plus amplement sur le texte suivant, ou l'Apôtre nous explique clairement la nature, le dessein, & le fruit des châtimens, que Dieu dispense a ses fideles. Pour cette heure meditons la leçon, qu'il nous a donnée. Appliquons la a nôtre usage, & en faisons nôtre profit. Apprenons y premièrement le respect, que nous devons aux Sacramens de Iesus Christ; pour ne pas encourir les châtimens, qui sont preparez a ceux, qui les traittent avec irreverence. Graces a Dieu, l'abus icy repris par l'Apôtre dans l'Eglise de Corinthe, n'a pas de lieu en la nôtre. Mais combien y-a-t-il d'autres abus, autant ou plus profanes, que le leur; combien d'hypocrisie, & d'impureté, & d'impenitence? l'Apôtre ne veut pas qu'aucun s'approche de la table sacrée, qui ne se soit éprouvé. Il se treuve parmi nous des gens, qui osent se fourrer dans ce banquet divin, sans y avoir seulement songé. D'autres y apportent une mauvaise conscience, toute sale & ensanglantée de crimes; ou une vie, ouvertement profane & débauchée;

chée, sans estre touché d'aucun ^{Chap. XL}tray déplaish du paise, sans aucune resolution de mieux faire a l'avenir. Ne croyez pas, je vous prie, que le Seigneur laisse une si étrange impudence sans châtiment. Les mieux, que les coupables, en peuvent attendre, c'est qu'une maladie, ou la mort. Encore seront-ils bien-heureux, s'ils en sont quittes pour cela. Car si Dieu donne les châtier ainsi, il les conduit par ces coups de sa verge paternelle, a la repentance, & au salut; au lieu que s'il les laisse sans ces corrections, il est bien a craindre; qu'ils ne perissent dans leur peché, pour estre non-absous avecque l'Eglise, mais condannez avecque le monde. Je ne say pas non plus comment s'accorde avecque la reverence dueë aux Sacremens de Dieu, ce peu d'attention & d'application, que nous avons au baptesme de nos enfans, ce tumulte & cette confusion, scandaleuse, qui s'éleve soudainement dans ces saintes assemblées toutes les fois, que l'on commence a y administrer ce mystere. C'est un desordre, dont vous avez esté souvent repris; mais jusqu'icy toujours inutilement. Au nom de Dieu pensen-

T e y enfin

y enfin une bonne fois. Si la voix des serviteurs du Seigneur ; si la présence de ses fideles & de ses Anges ; si la dignité de ce grand & salutaire mystere de la regeneration de vos enfans, ne vous touchent point, au moins que votre propre interest vous range a la bien-seance, & a la modestie, que nous vous demandons. Car après tout, il faut craindre, que Dieu, qui ne peut estre moqué, ne s'irrite ; & qu'il ne châtie votre irreverence envers son baptesme, de ces memes maladies, & de ces memes morts, dont l'Apôtre nous apprend qu'il chastia autresfois le peu de respect, qu'avoient les Corinthiens pour l'autre de ses sacrements. Qui fait mesme, si ce n'est point pour cette cause, que plusieurs *ont été & sont encore foibles & malades entre nous ?* & si ce n'est point pour cela, que *plusieurs y sont morts*, & y meurent tous les jours ? Le châtiment est visible. Pour ne point parler des autres coups, dont Dieu nous a frappez, la maladie & la mort ne cessent depuis un an d'affliger ce troupeau ; & le grand nombre de personnes, que vous avez quelquefois entendu recommander icy a nos prieres, vous a souvent épouvantez,

épouvantés, pas un de vous ne se sou-
venant d'en avoir jamais tant ouï nom-
mer à la fois. Nous avons tous philoso-
phé là dessus, disant qu'assurément c'est
l'intempérie des saisons de l'année, & la
mauvaise constitution de ce peu de fruits
qu'elle a produits, & dont nous nous
sommes nourris, qui a causé ce désordre,
& qui a ainsi altéré les corps de plusieurs
de nous, & qui y a allumé ces fièvres &
ces autres maux, dont un si grand nom-
bre de gens a été & est encore affligé.
Mais mal-avisés que nous sommes, nous
nous arrêtons là, & ne montons pas
jusqu'à Dieu le vrai auteur de nos souf-
frances. C'est luy proprement, qui a
brouillé les saisons, & les éléments, & qui
a altéré le suc de nos alimens, & qui n'a
fait tout cela, que pour châtier nos ingra-
titudes. Reconnaissons le Chrétiens, &
luy confessant les désordres de nos
mœurs, avouons, que c'est ce qui a attiré
tout ce grand mal sur nous; disant avec-
que l'Apôtre, *Pour cette cause, & non pour
autre, plusieurs ont été & sont encore faibles
& malades entre nous.* Si eux & nous avons
ces pensées, & si sachant la vraie cause
de nos souffrances, nous y appliquons les

T t z vrais

Chap.
XL

vrais remedes , nous convertissant a
 Dieu, & renonçant chacun a nos vices,
 nous aurons grand sujet de benir nos
 maladies , & de nous estimer bien-heu-
 reux d'avoir été tirez du chemin de l'en-
 fer , & remis en celui du Ciel par cette
 petite correction. Mais si les maladies
 de plusieurs de nos freres nous sollicitent
 a ce devoirs, les morts de ceux, qui se sont
 endormis , nous y obligent beaucoup
 plus. La mort en a surpris quelques uns
 lors qu'ils y pensoient le moins. Ils'en
 est veu, qui ayant dormi la nuit d'un bon
 & paisible sommeil , n'ont pas veu la fin
 du jour suivant. Qui de nous sait, s'il ne
 y en arrivera point autant au premier
 jour. D'une chose sommes nous certains,
 qu'après la mort il n'y a plus de lieu a la
 repentance , & que la dernière heure de
 nôtre vie nous consigne a l'état, où nous
 demeurerons éternellement. Repentons
 nous donc chers Freres , pendant que
 nous en avons le temps ; pendant que la
 voix & la verge de nôtre Seigneur se fait
 ouïr & sentir a nous. Ne differons point
 d'avantage nôtre conversion. Ne nous
 flatons point de l'esperance de nous a-
 mander, lors que nous n'en aurons plus le
 temps.

temps. Entrons dès maintenant dans la Chap.
possession de la félicité. Car c'est estre ^{XI.}
heureux de vivre bien & saintement; &
c'est le dernier des malheurs de vivre
mal, & dans le vice; si bien que quand
vous consultez si vous y devez demeu-
rer plus long-temps, ou en sortir dès
cette heure, vous demorrez à vray dire;
s'il est à propos pour vous de vous tirer
dés maintenant du dernier malheur, &
de commencer dès ce moment à estre
souverainement heureux; qui est une
deliberation tout à fait extravagante, &
indigne d'une créature raisonnable. Puis-
qui vous a dit, que vous aurez assez de
temps pour vous repentir? Combien en-
voyons nous les jours, qui s'étant flattés
de semblables esperances, ont été sou-
dainement emportés comme par la vio-
lence d'un tourbillon, ou d'un coup de
foudre? Et qui vous a dit encore, que
votre repentance sera bonne & sincere?
Pensez vous, que Dieu qui la donne,
suffre que vous vous moquiez ainsi de
luy impunément abandonnant au Dia-
ble & au monde tout le temps present;
& est à dire le meilleur & le plus assuré
de votre vie, & ne l'assignant quand à

Chap.
XVI.

luy, que sur vos derniers soupirs ? l'offen-
sant & l'outrageant insolemment sous
ombre qu'il a été assez bon pour en sau-
ver quelques uns à la mort, après une
vie toute infame & toute plongée dans
le vice ? La repentance, je l'avouë, ob-
tient le salut, à quelque heure, qu'on la
présente à Dieu ; mais pourveu qu'elle
soit sincère. Si celle que l'on a différée
jusqu'à la mort, est sincère ou non, il n'y
a que Dieu, qui voit le fond du cœur, qui
le sache. Pour nous qui n'en pouvons
juger, que par les fruits ; comment vou-
lez vous, que nous nous asscurions de la
vôtre, qui n'en a jamais porté, & qui
meurt avant que d'avoir eu le loisir d'en
porter. Prenons donc le plus seur, mes
Freres, & menageons religieusement
tous les momens, que Dieu nous donne,
les consacrant désormais tout entiers à
son service, & à nôtre sanctification, & à
l'edification de son Eglise, renonçant à
la chair & au monde ; afin que par là il,
reconnoisse, que cette humiliation du
jeune, que nous luy présentâmes der-
nièrement, étoit sincère, & que sa colere
étant apaisée, il retire du milieu de nous
ceux de ses freres, que nous avons sentis,
& nous

sur la I. Epitre aux Corinthiens. 663

& nous garantisse des autres beaucoup ^{Chap.}
plus pesants, que nous craignons avec-^{XL.}
que raison a l'avenir. Luy-mesme nous
en fasse la grace ; & a luy seul vray
Dieu, Pere, Fils, & Saint Esprit, soit
honneur loüange & gloire aux siècles
des siècles, AMEN.



4

SERMON